

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2021

Compte-rendu affiché le : 24 novembre 2021

Date de transmission en Sous-Préfecture : 24 novembre 2021

N° 21-10-04

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2021

OBJET :

**Régie Service Animation –
Marché de Noël**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29**

Secrétaire de séance : Thomas ROCHETTE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER - Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE - Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET - Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Lydie THOLLOT – André HUBERT – Georges DUBESSET – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Christine PALLEY à Geneviève NIGAY – Céline BENNICI à Thomas ROCHETTE.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20211123-21-10-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2021

Affichage : 24/11/2021



OBJET DE LA DELIBERATION :

TARIF MARCHE DE NOEL 2021 – REGIE SERVICE ANIMATION

Madame Arlette PEREIRA, adjointe au Maire, informe l'assemblée que dans le cadre des fêtes de fin d'année 2021, un marché de Noël se déroulera du vendredi 17 décembre à partir de 15 heures au dimanche 19 décembre à 18 heures.

Afin de s'assurer de la venue des exposants, il est proposé de fixer un droit d'inscription à 50 €, ce montant étant restitué à tous les exposants présents.
En conséquence, cette somme sera encaissée pour les exposants absents lors du marché de Noël.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **FIXE** le droit d'inscription au marché de Noël 2021 à 50 € par exposant,
- **AUTORISE** la restitution du droit d'inscription aux exposants présents lors de la manifestation,
- **AUTORISE** l'encaissement du droit d'inscription pour les exposants non présents le jour de la manifestation.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 24 novembre 2021.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20211123-21-10-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2021

Affichage : 24/11/2021